



Présente son

DOSSIER DE PRESSE

PAIE TA TOLÉRANCE



Tyfaine VIDAL
Présidente
president@gaelis.fr
06 01 85 92 61

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	5
I - PRÉSENTATION DE PAIE TA TOLERANCE	6
A - CRÉATION DE PAIE TA TOLERANCE	6
B - BUT DU PROJET	7
II - FONCTIONNEMENT DE PAIE TA TOLÉRANCE	7
A - CONTENU DU JEU	7
B - DÉROULÉ DU JEU	8
III - CONTINUITÉ DU PROJET ET POSITIONS DE LA STRUCTURE	9
A - LA CONTINUITÉ DU PROJET, POURQUOI ?	9
1 - CONTINUITÉ DE LA CRÉATION DU PROJET	9
2 - SORTIE DU PROJET	10
B - LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, CONSTATS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	11
IV - CONCLUSION	13
ANNEXES	14
I - GLOSSAIRE	14
II - PIÈCE DU JEU	14
III - EVOLUTION DU LOGO	15
IV - PLATEAU D'ORIGINE	15
BIBLIOGRAPHIE	15
CONTACTS	16

REMERCIEMENTS

GAELIS tient à remercier Pauline Hanser et Alice Bourgault, formatrices de la structure, pour leur travail fourni dans le lancement la construction de Paie Ta Tolérance.

Les remerciements de la structure se tournent également vers les personnes en charges de l'Innovation Sociale à GAELIS : Pauline Hanser, Laura Deletraz, Ismaïl Debbagu, Laurine Deloffre, Thibault Hervier, Océane De Ciantis, Claire Fernandes, Anouk Sauvage et Chloé Jorda pour leur travail en équipe durant ces six années et pour n'avoir jamais arrêté la continuité du projet. Ils se destinent également aux personnes à l'initiative du projet avec Pauline Hanser : Amir Benali, Camille Perronnin, Charlotte Grossmann, Clovis Broudoux, Emma Peronnet, Etine Cochet, Laura Deletraz, Laura Dorier et Tom Ogier.

GAELIS remercie la Fédération des Associations Générales Étudiantes pour sa reconnaissance du travail et de la construction de Paie Ta Tolérance, ainsi que le juré pour l'obtention de la première place au concours des Trophées de l'engagement "Sylvain Broussard" de 2019.

GAELIS remercie également le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour avoir permis la production finale et la sortie du jeu.

Enfin, GAELIS adresse ses remerciements à l'ensemble des associations, des élu.e.s, des formateurices et des formé.e.s qui n'ont jamais cessé d'apporter leur soutien à ce projet au cours des six dernières années.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En ce début d'été, GAELIS sort **Paie Ta Tolérance**, un jeu de société qui sensibilise les jeunes aux discriminations.

À l'heure où les idéologies prônant la haine gagnent du terrain dans nos sociétés, il est plus que jamais nécessaire de **sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à l'égalité, à l'inclusivité, à la tolérance et à la diversité**. Le jeu Paie Ta Tolérance s'inscrit dans cette démarche, en tant qu'**outil ludique** permettant d'engager des échanges sur les différentes formes de discriminations.

Ce jeu offre un **espace de réflexion et de discussion, accessible à tou.te.s**, permettant de questionner les préjugés, comprendre les réalités vécues par les autres, et déconstruire les mécanismes d'exclusion.

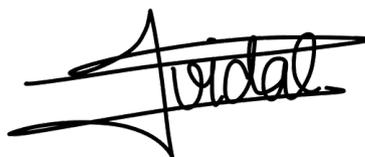
Ce projet est le fruit d'un travail collectif, porté depuis 2019 par les différents pôles Innovation Sociale de GAELIS qui se sont succédés jusqu'ici, avec la certitude que l'éducation populaire est une réponse clé face aux discours de haine. Avec ce projet, **GAELIS réaffirme son engagement en faveur d'une société plus inclusive, plus juste et plus humaine**.

Le bureau de GAELIS est fier de voir naître ce projet et est reconnaissant envers les différent.e.s acteurices qui ont permis sa mise en place. En jouant à Paie Ta Tolérance, les lycéen.ne.s, les étudiant.e.s, et plus généralement les jeunes du territoire lyonnais et burgien, pourront questionner le monde qui les entoure et construire un avenir où chacun.e a sa place.



Tyfaine VIDAL

Présidente de GAELIS



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

GAELIS (Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire) est une association de loi 1901 non lucrative, fondée en 1993. En tant que **première organisation représentative des étudiant.e.s**, le rôle de la structure est de **représenter l'ensemble des étudiant.e.s et jeunes des territoires lyonnais et burgien.**

GAELIS œuvre chaque jour pour les droits et intérêts des jeunes et étudiant.e.s, dans un monde où il leur est encore trop difficile de se loger, de se nourrir ou même d'étudier. Pour cela, la structure a trois moyens d'actions : **représenter les jeunes et étudiant.e.s** auprès des différentes institutions, mettre en place des projets répondant à leurs besoins, et accompagner et fédérer notre **réseau d'associations et d'élus.e.s étudiant.e.s.**

GAELIS coordonne les élu.e.s étudiant.e.s qui siègent dans les différentes instances des Universités de Lyon et du CROUS de Lyon Saint-Étienne. Aujourd'hui GAELIS compte plus d'une **centaine d'élus.e.s étudiant.e.s** pour représenter et **porter la voix des étudiant.e.s** auprès de ces instances.

GAELIS est aussi une fédération, regroupant **plus de 60 associations étudiantes de Lyon et Bourg-en-Bresse.** Ces associations bénéficient d'un accompagnement et de formations afin qu'elles accomplissent au mieux les différentes actions qu'elles mènent auprès des étudiant.e.s. **C'est la pluralité de ce réseau qui fait la force et les valeurs de la structure.**

Ainsi, GAELIS, son réseau d'associations et ses élu.e.s, sont des actrices pro-actif.ve.s de la vie étudiante à Lyon et Bourg-en-Bresse.



I - PRÉSENTATION DE PAIE TA TOLÉRANCE

A - CRÉATION DE PAIE TA TOLÉRANCE

“Voilà du carton, des feuilles de couleur et quelques crayons. Vous avez 3 heures pour créer quelque chose”. C’est presque avec ces mots exacts que la création de Paie Ta Tolérance a commencé.

Le jeu a vu le jour durant un groupe de travail dans le cadre du Week-end de cohésion et de formation (WECOF) de GAELIS en 2019. Initialement, ce groupe de travail, organisé par Pauline HANSER, Vice-présidente chargée de l’Innovation Sociale, et Alice BOURGAULT, Vice Présidente chargée de Prévention, Citoyenneté et Solidarité, à GAELIS sur le mandat 2019/2020, portait sur la “création de jeux de société”. Dix formé.e.s très motivé.e.s et 3 heures devant soi pour mettre en oeuvre les idées respectives, en est née à l’issue la toute première version de Paie Ta Tolérance : plateau en carton gondolé recouvert de tâches couleur pastel, pions plus ou moins stables recouverts de scotch et cartes bariolées, découpées dans du papier d’imprimante.

Les projets d’innovation sociale du mandat 2019/2020 de GAELIS portant principalement sur les thématiques de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, les étudiant.e.s formé.e.s se sont également tourné.e.s sur ces problématiques pour construire ce jeu.

Sur le second jour du WECOF, après la tenue du groupe de travail, la première version de Paie Ta Tolérance a été essayée auprès d’autres participant.e.s de l’événement : le jeu fonctionnait encore mieux que prévu. Ce dernier aurait pu être laissé dans sa forme initiale mais, d’année en année, il a été adapté aux enjeux évoluant avec la société, a été développé puis enfin concrétisé sur le mandat 2024/2025 de GAELIS.

Par la suite, GAELIS a été décidé de candidater aux **Trophées de l’engagement “Sylvain Broussard” organisés par la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)**. Ces derniers ont été créés pour valoriser, primer et accompagner les actions innovantes des associations et fédérations du réseau de la FAGE dans le domaine de l’Innovation Sociale. Les trophées permettent ainsi l’essaimage de projets de forte utilité sociale au sein du réseau de la FAGE. Les lauréats reçoivent une aide financière pour la réalisation de leur projet. **Le projet de Paie Ta Tolérance a retenu l’attention des jurés et la première place du concours a été obtenue.**

B - BUT DU PROJET

L'objectif central de ce projet réside dans la **volonté de sensibiliser un large public**, allant des lycéen.ne.s jusqu'aux étudiant.e.s de l'enseignement supérieur, **aux enjeux majeurs que représentent la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles**. Cette démarche vise à aborder ces problématiques aussi bien dans la sphère privée que dans le cadre scolaire et universitaire, afin de favoriser une prise de conscience globale et durable.

Ayant pour cœur de s'investir dans la formation par les pairs, le choix de GAELIS de construction du jeu par les étudiant.e.s pour les étudiant.e.s s'est avéré particulièrement pertinent. Cette approche participative permet non seulement de renforcer l'appropriation des contenus par les jeunes eux-mêmes, mais aussi de créer des outils qui leur ressemblent et répondent véritablement à leurs attentes et à leurs besoins. Ainsi, les étudiant.e.s deviennent actrices du changement, ce qui favorise leur engagement et leur motivation à porter ces valeurs autour d'eux.

Par ailleurs, **le réseau de GAELIS, qui s'étend sur l'ensemble du territoire lyonnais et burgien, permet une portée significative au projet**, maximisant ainsi la sensibilisation durable de la jeunesse aux questions de discriminations et de violences sexistes et sexuelles. Grâce à ce territoire de grande ampleur, **il est possible d'atteindre un public diversifié et nombreux**, que ce soit au sein des universités, dans les espaces jeunes des différentes villes, ou encore dans les centres d'information et de documentation dans les lycées.

II - FONCTIONNEMENT DE PAIE TA TOLÉRANCE

A - CONTENU DU JEU

Concernant la composition de Paie Ta Tolérance, son contenu a beaucoup évolué, partant d'un jeu de plateau pour se transformer en un jeu d'ambiance sans disposition particulière nécessaire.

C'est dans une **boîte à trois compartiments** que l'on trouvera le contenu du jeu. Celui-ci est donc composé de :

- **49 cartes “Quiz”** permettent aux joueur.euse.s de tester leur **culture générale**, comme la date de création du rainbow flag, le numéro d’urgence pour maltraitance d’enfants, l’année de l’abolition de l’apartheid en Afrique du Sud et bien d’autres.
- **17 cartes “Défi”** ont pour objectif d’entreprendre une **prise de conscience** de la part des joueur.euse.s en leur faisant trouver par exemple un slogan de lutte contre la grossophobie ou encore dessiner un acte d’intolérance qui leur paraît banalisé.
- **30 cartes “Débat”** vont **porter à réflexion** les joueur.eus.s ensemble et les faire **remettre en question certaines constructions sociales et personnelles**, le tout dans un dialogue respectant la parole de chacun.e. Les problématiques abordées peuvent être les suivantes : Lors d’un entretien d’embauche, faut-il obligatoirement préciser si l’on est en situation de handicap ? ; Quelqu’un fait une réflexion sur ta tenue qui est soi-disant trop vulgaire, comment réagis-tu ?
- Les **8 cartes “Personnages”**, sont composées de 7 **personnes considérées comme emblématiques dans la lutte contre les discriminations**. Pour n’en citer que quelques-unes, on retrouve : Rosa Parks, Judith Heumann, Nelson Mandela ou encore Harvey Milk. La 8ème carte laisse la possibilité aux joueur.euse.s d’incarner une autre personne qui représenterait selon elleux la lutte contre les discriminations.
- **Un dé à six faces** vient finaliser la composition du jeu. C’est ce dernier qui décide quel type de carte doit être piochée. Chacun.e leur tour les joueur.euse.s vont lancer le dé, jusqu’à ce que l’objectif de la partie soit atteint.

B - DÉROULÉ DU JEU

La mise en place du jeu nécessite de sortir les 3 paquets de cartes, face cachée, ainsi que le dé. Les joueur.se.s doivent ensuite choisir leur personnage parmi les cartes “Personnages” ou alors prendre la carte “Choisis ton personnage” qui permet de mettre en scène une autre personnalité de la lutte contre les discriminations.

Une fois que tout le monde a choisi, le jeu peut commencer. Chaque personne lance le dé l’une après l’autre et il faudra que chacune tire une carte correspondant à la face du dé.

Le jeu se termine quand ceux qui y jouent le décident. Un objectif commun peut être mis en place au début du jeu mais celui-ci ayant un objectif premier de sensibilisation, il

n'y a pas une intention de gagner derrière. Quand le groupe estime qu'il a avancé sur la thématique, il peut tout à fait arrêter le jeu, quitte à réaliser une deuxième session par la suite.

Il est important d'introduire le jeu, surtout auprès des publics de jeunesse, type lycéen.ne.s, les sujets abordés pouvant être difficiles et lors de la partie. Il est également important de rappeler que si un sujet est trop lourd émotionnellement, il est possible de sortir et d'en reparler ensuite. Une personne peut également être désignée pour aimer la session de jeu, afin d'assurer son bon déroulé et apporter des connaissances ou cadrer certains débats.

Le jeu Paie ta Tolérance s'adresse à tou.te.s et GAELIS souhaite le diffuser auprès du public étudiant comme du public de la jeunesse, ainsi qu'auprès du grand public. Il a pour but une sensibilisation du plus grand nombre, avec une invitation à s'interroger sur ses représentations et la société.

III - CONTINUITÉ DU PROJET ET POSITIONS DE LA STRUCTURE

A - LA CONTINUITÉ DU PROJET, POURQUOI ?

1 - CONTINUITÉ DE LA CRÉATION DU PROJET

A la suite de l'obtention du 1er prix Sylvain Broussard, **GAELIS a remporté 1500 euros pour concevoir des maquettes plus durables du jeu**, dans le but de le diffuser au réseau étudiant.

C'est dans cette continuité que Laura DELETRAZ, Vice-Présidente chargée de l'Innovation Sociale lors du mandat 2020-2021, en collaboration avec sa prédécesseure, a repris le projet en développant de nouveaux graphiques et en mettant à jour les cartes du jeu déjà existantes.

Au fur et à mesure des mandats, Paie Ta Tolérance a évolué, allant de changements de conception à la mise à jour des cartes. L'un des enjeux qui revenait souvent consistait

à mettre à jour les données, notamment pour les cartes "Quiz", à changer des cartes pour avoir des sujets plus actuels et inclure d'autres thèmes comme le handicap ou la grossophobie.

Lors des mandats 2021-2022 et 2022-2023, **une demande de financement auprès du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a été réalisée**, en visant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. **Un montant de 14000€ a été accordé pour la réalisation et la production du jeu.** Suite à cela, une première réactualisation des cartes a été faite mais c'est à partir du mandat 2023-2024, avec Claire FERNANDES et Anouk SAUVAGE que le jeu a abouti à sa forme finale. Des sessions de tests supplémentaires ont également été organisées pour avoir des retours et améliorer le jeu afin qu'il soit le plus adapté au public visé.

Le travail de réactualisation entrepris l'année précédente a été achevé. La prise de contact avec une boîte de production de jeu de société ainsi que la création du design du jeu tel que nous le connaissons ont également été entreprises.

Suite à la validation des designs et de l'ensemble des cartes, le jeu a pu être lancé en production lors du début du mandat 2024-2025.

C'est ensuite **106 boîtes de jeu** qui ont été réceptionnées et qui attendent dorénavant d'être distribuées.

2 - SORTIE DU PROJET

Après six années de réflexions approfondies, multiples évolutions, phases de production et renouvellement d'équipes à travers différents mandats, le projet voit enfin le jour avec la sortie officielle du jeu. Malgré la complexité inhérente à la gestion collective et aux transitions entre les équipes, la détermination à mener à bien cette initiative n'a jamais faibli.

L'importance de la mission de sensibilisation, ainsi que l'engagement pris auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont constitué des moteurs essentiels pour maintenir ce projet et lui permettre d'aboutir. Tout au long de ces années, la question de la pertinence du jeu n'a jamais été remise en question. **Les évolutions sociétales et l'actualité ont constamment rappelé l'urgence et la nécessité de poursuivre la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.**

La sortie du jeu représente ainsi l'aboutissement d'un travail collectif de longue haleine,

mais aussi une **avancée concrète dans la mise à disposition d'outils adaptés pour aborder ces thématiques sensibles**. En proposant un support à la fois simple d'utilisation, ludique et accessible, GAELIS offre aux étudiant.e.s et aux jeunes un moyen innovant de s'approprier ces sujets.

B - LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, CONSTATS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Historiquement, la lutte contre les discriminations en France s'est progressivement construite sous l'influence de textes internationaux et européens, tels que la **Convention européenne des droits de l'homme de 1950** et la **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de 1966**. La France a longtemps minimisé l'existence de discriminations sur son territoire. Il a fallu attendre la **loi Pleven de 1972** pour que le délit de discrimination raciale soit introduit dans le droit pénal français.

A partir des années 1980 et 2000, plusieurs lois sont venues élargir et renforcer le dispositif, élargissant les critères de discrimination protégés et créant des institutions dédiées, comme la **Haute autorité de lutte contre les discriminations, aujourd'hui Défenseur des droits**.

Aujourd'hui, **la discrimination est définie en droit français comme un traitement défavorable, appliqué à une personne ou un groupe de personnes, fondé sur un critère interdit par la loi, dans un domaine prévu par la loi**.

Plus précisément, selon l'**article 225-1 du Code pénal** :

“Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.”

Cependant, l'effectivité de la lutte contre les discriminations reste un défi de société actuel. Les données récentes affirment la persistance continue de situations discriminatoires en France. Ainsi, selon l'enquête "Cadre de vie et sécurité" menée en 2019-2020, **14,7% des femmes âgées de 18 à 29 ans déclarent avoir subi au moins un comportement discriminatoire** au cours des deux années précédentes, contre 4,6% des hommes du même âge.

De plus, le rapport 2025 d'Amnesty International France met montre la **persistance du racisme systémique et de la discrimination religieuse dans le système scolaire**, avec un profilage racial toujours présent aux abords des établissements scolaires. Amnesty souligne aussi l'absence de collecte de données fiables sur les discriminations raciales à l'école, malgré les recommandations du Comité des droits de l'Homme de l'ONU.

Concernant la communauté LGBTQIA+, les discriminations touchant cette dernière restent préoccupantes. Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a recensé **4 800 infractions anti-LGBTQIA+ en 2024**, soit une augmentation de 7% des crimes et délits, touchant en majorité les moins de 30 ans. Selon l'INSEE, dans son rapport "Discriminations et violences à caractère discriminatoire" publié en novembre 2024, **5% des personnes ayant déclaré une discrimination et 8% de celles ayant subi des violences discriminatoires en 2022 estiment que ces actes étaient motivés par leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.**

Face à la persistance de ces discriminations, **GAELIS poursuit son engagement en faveur de la lutte et de la sensibilisation.** La structure mène des actions concrètes, telles que les semaines "**Sors de Ta Piaule**" pour lutter contre l'isolement social et la précarité étudiante, ou encore le **Village associatif**, qui contribue chaque année au financement d'une structure accompagnant des personnes victimes de discriminations. Le 25 juin 2024, GAELIS a également adopté une contribution inscrivant durablement son **opposition aux idéologies prônant la haine.**

La lutte contre les discriminations reste donc un combat collectif qui nécessite une mobilisation continue, des outils de mesure fiables et une action coordonnée des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile. **Garantir l'effectivité des droits et faire progresser les mentalités**, notamment à travers la prévention et la valorisation de l'égalité, demeure l'un des enjeux majeurs de ce combat.

IV - CONCLUSION

GAELIS s'engage depuis de nombreuses années auprès du public de la jeunesse sur la **lutte contre les discriminations** et le jeu Paie ta Tolérance s'inscrit dans la **sensibilisation des jeunes et étudiant.e.s** tout en ayant pour volonté de s'adresser au grand public.

Après **six ans de travail**, c'est aujourd'hui un jeu abouti, qui aborde l'ensemble des thèmes de la lutte contre les discriminations et qui permettra de faire émerger réflexions et ouverture d'esprit auprès de ceux qui y joueront.

Ce nouvel outil vient s'ajouter à des dispositifs de GAELIS comme celui des Trusted People, qui **lutte contre le mal-être et les Violences Sexistes et Sexuelles** en événement festif, et permet de mettre en perspective le besoin d'éléments concrets dans la lutte contre les discriminations.

Il est clair qu'encore aujourd'hui la sensibilisation à la lutte contre les discriminations est un enjeu primordial. GAELIS, par la publication de Paie Ta Tolérance, souhaite s'en saisir et rappeler que cette lutte est une **lutte commune** où tou.te.s ont un rôle à jouer.



ANNEXES

I - GLOSSAIRE

Discrimination : délit qui consiste à traiter défavorablement une personne en s'appuyant sur un motif interdit par la loi (exemple : l'origine, l'orientation sexuelle, etc.).

FAGE : Fédération des Associations Générales Étudiantes.

GAELIS : Groupement des Associations et Élu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

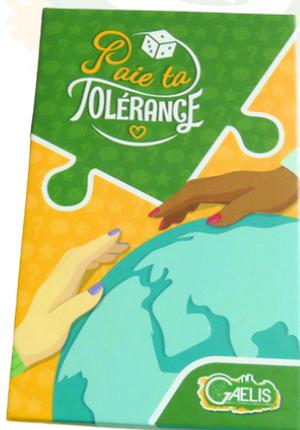
LGBTQIA+ : Sigle utilisé pour Lesbienne, Gay, Bisexuel-le, Trans(ou transgenre), Queer, Intersexe, Asexuel-le. Le « Q » peut également signifier « interrogation/questioning » pour les personnes en questionnement. « + » est destiné à inclure toutes les personnes qui s'identifient différemment des autres lettres.

MESRI : Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation

WECOF : Week-End de COhésion et de Formation

II - PIÈCES DU JEU

- Boîte du jeu Paie ta Tolérance



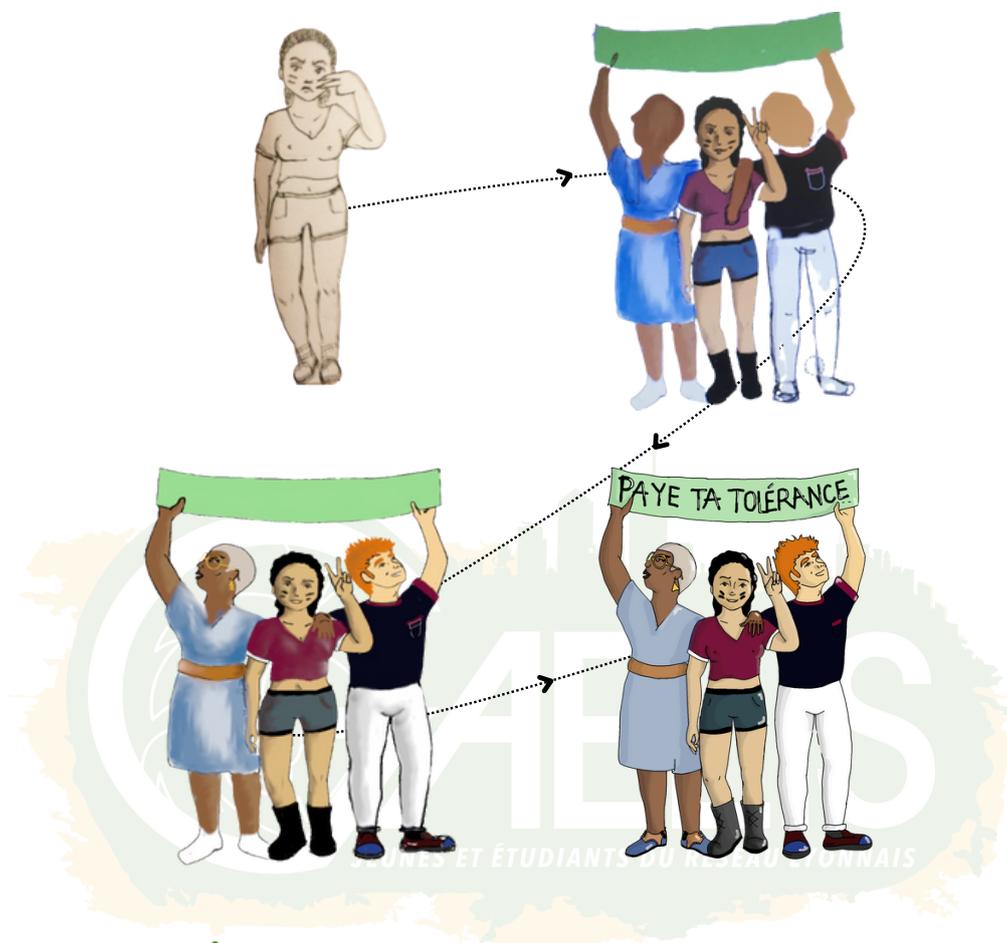
- Cartes Personnages



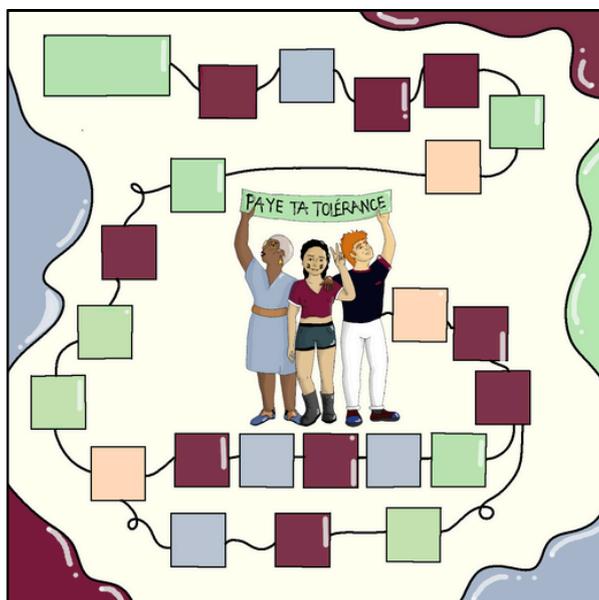
- Quatre types de Cartes et le dé



III - ÉVOLUTION DU LOGO



IV - PLATEAU D'ORIGINE



BIBLIOGRAPHIE

Chronologie indicative de la législation contre les discriminations, Académie de Grenoble
<https://enseignement-moral-et-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/racisme-et-antisemitisme-ce-que-dit-la-loi/chronologie-de-la-legislation-contre-les-discriminations>

Réseau national de lutte contre les discriminations à l'école, Rapport du groupe de travail "Mobilités sociales" dans le cadre de la refondation de la politique d'intégration
<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article50>

Défenseur des droits, Étude lutte contre les discriminations à l'épreuve de son effectivité
<https://www.defenseurdesdroits.fr/la-lutte-contre-les-discriminations-lepreuve-de-son-effectivite-353>

Service Public, Qu'est-ce que la discrimination ?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F38175>

Code Pénal Livre II, Titre II, Chapitre V, Section 1 : Des discriminations (Article 225-1)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165298/

Enquête "Cadre de vie et sécurité"
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242421>

Article Observatoire des inégalités
<https://www.inegalites.fr/discriminations-selon-age-et-sexe>

Rapport d'Amnesty France : des discriminations persistantes dans l'école de la République
<https://cafepedagogique.net/2025/04/29/rapport-damnesty-france-des-discriminations-persistantes-dans-lecole-de-la-republique/>

SSMSI, bilan annuel sur les infractions anti-LGBT+ enregistrées par la police et la gendarmerie nationales en 2024
<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/ministere-sengage-contre-lhomophobie-et-transphobie/legere-progression>

INSEE, rapport "Discriminations et violences à caractère discriminatoire" de 2024
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242405?sommaire=8242421#:~:text=Ainsi%2C%20parmi%20les%20personnes%20ayant,l'exp%C3%A9rience%20de%20traitements%20d%C3%A9favorables>

CONTACTS



Tyfaine VIDAL

Présidente de GÆELIS

president@gaelis.fr

06 01 85 92 61



Alexia GÉNERAU

Attachée de Presse

presse@gaelis.fr

06 61 92 76 58



Chloé JORDA

Chargée de mission

Innovation sociale

innovation.sociale@gaelis.fr

06 89 32 81 32



UCBL 1 - Bâtiment Astrée,
43 Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex